



Ville de Lisle-sur-Tarn

Département du Tarn  
Commune de LISLE-SUR-TARN  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

**PECHE INTERDITE LAC BELLEVUE**

**N°2024\_11 annule et remplace l'arrêté n°2024-02**

**Le Maire de Lisle-sur-Tarn,**

**Vu les Articles du Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Suite** à la demande du Président, Gilles, Massiau, pour le compte de l'AAPPMA du Pays Rabastinois et Lislois,

**Considérant** que des lâchés de truites seront réalisés au Lac Bellevue,

**Que** pour assurer le bon déroulement de ces opérations, il y a lieu d'interdire momentanément la pêche la veille,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>:**

La pêche sera interdite au Lac Bellevue dès que les panneaux seront installés les

- Vendredi 23 février 2024
- Vendredi 08 mars 2024
- Vendredi 22 mars 2024
- Vendredi 05 avril 2024
- les 26, 27 et 28 avril 2024 cause championnat de France Handipêche
- Vendredi 03 mai 2024.

**Article 2 :**

Le lâcher prévu la semaine 16 soit le 20 avril 2024 à Lisle sur Tarn sera effectué au Lac des Auzerals à Rabastens cause championnat de France Handipêche.

**Article 3 :**

La pêche sera limitée à une canne par pêcheur le samedi des lâchés.

**Article 4 :**

La Gendarmerie et la Police Municipale et les gardes pêche seront chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Maire  
l'adjoint délégué  
Patrick GAILLAC

Fait à Lisle-sur-Tarn, le 6 février 2024

Le Maire,  
Maryline LHERM



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été publié le... - 6 FEV. 2024 ...et/ou notifié à l'intéressé(e) le ... - 6 FEV. 2024 ... La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de cette notification ou de sa publication. Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.